



HAL
open science

Excellence internationale, pertinence linguistique : les classements de revues en SHS

David Pontille, Didier Torny

► To cite this version:

David Pontille, Didier Torny. Excellence internationale, pertinence linguistique : les classements de revues en SHS. Serge Borg; Maria Cheggour; Nadine Desrochers; Laurent Gajo; Vincent Larivière; Monica Vlad. *L'Université en contexte plurilingue dans la dynamique numérique*, Editions des archives contemporaines, pp.221-227, 2016. halshs-01423920

HAL Id: halshs-01423920

<https://shs.hal.science/halshs-01423920>

Submitted on 1 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Excellence internationale, pertinence linguistique : les classements de revues en SHS

David PONTILLE

Centre de Sociologie de l'Innovation
i3 CNRS (UMR 9217) – Mines ParisTech

&

Didier TORNÉ

Risques, Travail, Marchés, État
RiTME – INRA (UR 1323)

in S. Borg, M. Cheggour, N. Desrochers, L. Gajo, V. Larivière, M. Vlad (eds.), 2016, *L'Université en contexte plurilingue dans la dynamique numérique*, Paris, Editions des Archives Contemporaines, p. 221-227.

Dans le contexte actuel d'intense compétition internationale, l'évaluation systématique des universités et l'amélioration de leur productivité scientifique font l'objet d'une attention croissante de la part des gouvernements et des agences publiques de nombreux pays. Cet engouement se traduit dans une batterie d'instruments toujours plus nombreuse. Si certains se situent immédiatement dans une perspective mondiale, comme les palmarès d'universités, d'autres sont centrés sur les activités de recherche dans un périmètre déterminé, et reposent à ce titre sur un instrument élémentaire spécifique : un classement de revues, conçu comme une aide à l'évaluation de la quantité et de la qualité des productions scientifiques de diverses institutions (par exemple les universités, les organismes de recherche, ou les laboratoires).

Plusieurs listes et classements de revues ont progressivement vu le jour dès les années 1970, notamment en économie (Moore, 1972 ; Hawkins, Ritter & Walter, 1973), en psychologie (Koulack & Kesselman, 1975), en sociologie (Glenn, 1971) et en science politique (Giles & Wright, 1975). Souvent centrés sur des enjeux académiques, ces classements de revues n'étaient pas exempts de préoccupations gestionnaires. Le caractère inédit des classements de revues contemporains réside toutefois dans leur prolifération en tant qu'instrument de politique publique, voué à l'évaluation des productions ou à l'allocation des financements publics.

Cherchant à s'aligner sur les critères internationaux de l'excellence scientifique, ces classements de revues ont simultanément une pertinence nationale. Nous insistons ici sur les tensions linguistiques qui sont au cœur de ces classements de revues, en nous appuyant sur différents cas :

- « *le classement de revues de la section 37 du CNRS* », composée d'économistes et de gestionnaires, et vouée à évaluer les laboratoires et les chercheurs rattachés au CNRS ;
- « *la liste des revues scientifiques du domaine des sciences humaines et sociales* », rendue publique en juillet 2008 par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), créée en 2007 en France ;
- les « *draft rankings* » présentés en juin 2008 par l'Australian Research Council (ARC) et destinés à orienter l'allocation des financements de base des organismes de recherche ;
- les listes de revues utilisées à partir de 2006 par de la Norwegian Association of Higher Education Institutions (UHR) afin de répartir les financements publics.

Un horizon commun : l'international

Produits par une variété d'acteurs et dans des conditions différentes (Pontille & Torny, 2010a, 2010b, 2012), ces classements de revues partagent néanmoins plusieurs points communs. Tout d'abord, la production de ces classements de revues vise à disposer d'un outil ajusté aux SHS, qui comble les biais linguistiques des bases de données telles que le Web of Science ou Scopus, maintes fois critiquées pour la faible représentativité des revues en SHS, et tout particulièrement les non anglophones (Hicks, 1999 ; Katz, 1999 ; Pons-Novell & Tirado-Fabregat, 2010). La plupart des promoteurs s'accordent sur ce point, que le classement de revues soit destiné à évaluer les laboratoires et les chercheurs pour la section 37 du CNRS et l'AERES en France, ou à répartir directement les financements publics comme en Australie, en Norvège, ou encore en Flandre (Debackere & Glänzel, 2004). Le développement d'un outil d'évaluation spécifique, dépositaire d'un savoir partagé sur la qualité des revues, est considéré comme le meilleur moyen de ne pas se faire imposer les critères d'autres domaines

scientifiques (tout spécialement le facteur d'impact). Conçu comme un dispositif d'explicitation des préférences permettant à chacun de connaître les règles d'évaluation en vigueur, le classement de revues vise généralement à protéger les domaines minoritaires en évitant un effet de laminage.

Ensuite, tous ces classements visent à identifier les « meilleures » revues afin d'inciter les chercheurs, notamment les plus jeunes, à y publier afin de faire connaître leurs travaux. Cette incitation s'appuie très nettement sur un modèle tourné vers l'international, c'est-à-dire les exigences et standards en vigueur dans une partie du monde anglophone, quel que soit le domaine en SHS. Pour autant, les promoteurs ont défini la « qualité » des revues de plusieurs manières, soit en retenant l'ensemble de celles, s'alignant sur des procédures d'évaluation reconnues, mentionnées durant le processus de production, soit en adoptant une politique de sélection raisonnée dans le cadre de chaque organisation. Ainsi, l'ARC a proposé à ses comités des premières listes extrêmement longues et a finalement retenu 10 241 revues en 2008, tandis que les groupes d'experts de l'AERES en ont retenu 6 035 en 2008, et ceux de l'UHR 6 500 en 2005.

Un espace national de pertinence

La pertinence de ces classements de revues étant nationale, leurs instances de production (par exemple les agences d'évaluation, les centres de recherche, les groupes d'experts) ont cependant à composer avec la langue des revues dans lesquelles publient les chercheurs. Cette composition est souvent prise en tension entre deux injonctions contradictoires. D'un côté, la considération des publications en langue nationale vise à ancrer l'outil d'évaluation dans son périmètre national de déploiement en valorisant les travaux qui s'y développent. De l'autre, la promotion de l'excellence des productions sur la scène internationale cherche au contraire à fortement inciter les chercheurs à diffuser leurs travaux dans des revues de langue anglaise. Si certains processus d'élaboration des classements de revues sont plutôt favorables à la première injonction, la seconde demeure particulièrement prégnante et constitue toujours une menace pour les revues en langue nationale.

Par exemple, tout en cherchant à atteindre une vision exhaustive des lieux de production des chercheurs norvégiens, l'UHR a éliminé les revues « locales » (définies par le fait que deux tiers des auteurs appartiennent à la même institution) afin d'éviter un détournement de l'outil d'évaluation provoquant une inflation de publications à des fins purement budgétaires. De leur côté, les membres de la section 37 du CNRS en France ont tenté de traiter en partie ce qu'ils appelaient « *l'exception française* » :

« L'ignorance de la langue française conduit les classifications internationales à sous-évaluer dans une certaine mesure les revues publiant des articles en français. Le classement actuel tente de corriger, au moins en partie, ce biais. Nous sommes toutefois parfaitement conscients que l'effort aurait pu être encore poussé plus loin, notamment dans certaines sous-disciplines¹ ».

¹. Section 37 du CNRS, « Classement des revues à comité de lecture en économie et gestion », 29.04.2003.

Au cours du processus de production de la liste des revues de l'AERES, la prise en considération des revues en langue française était variable d'un domaine à l'autre. En « Psychologie-Éthologie-Ergonomie » les revues retenues étant déjà indexées dans plusieurs bases de données internationales (par exemple Web of Science, PsychINFO...), une part importante était en anglais. Inversement, les représentants du domaine « Arts, Lettres, Langues et Sociétés des Cultures Étrangères » ont décidé de ne produire aucune liste de revues, revendiquant la supériorité de « la lecture d'un certain nombre de publications pour en vérifier la qualité² » sur toute autre forme d'évaluation. Entre ces deux positions polarisées, les revues francophones étaient plus ou moins bien représentées dans les autres domaines, selon les traditions en vigueur et notamment l'appui antérieur sur d'autres dispositifs de classement des revues³.

Les voies de la critique

Le déploiement de tels outils d'évaluation à l'échelle de politiques publiques s'est accompagné de réactions critiques et de contestations plus ou moins marquées. Les critiques les plus fortes ont pris forme dans les territoires concernés, par anticipation d'effets induits ou par constat des conséquences après les usages de ces classements de revues dans des évaluations. Des chercheurs ont ainsi publié en ligne, sur des blogs ou dans des forums de discussion, des prises de position individuelles radicalement opposées à tel ou tel classement de revues. Ils ont également formé des coalitions et initié des pétitions.

La pétition lancée en novembre 2003, qui demandait la révision du classement de la section 37 du CNRS, considérait qu'il était discriminatoire sur le plan linguistique puisqu'il valorisait principalement « un petit nombre de revues de langue anglaise ». Composé de cinq classes en structure pyramidale, le classement ne listait aucune revue française dans ses deux classes supérieures, et seulement une (Annales d'Économie et Statistique) figurait dans sa troisième classe. La pétition contre « la liste de revues » de l'AERES, lancée début octobre 2008 pour demander son retrait complet et définitif, contenait elle aussi des arguments en faveur des publications en français.

Pour les signataires de ces deux pétitions, la discrimination linguistique ne pouvait être isolée du contenu même des recherches. Ils estimaient que les classements de revues présentaient le risque d'une standardisation des travaux par l'alignement sur des critères internationaux, en fait nord-américains, bien qu'écartant de nombreuses revues de langue anglaise de qualité, notamment celles qui sortent des sentiers battus ou tentent de croiser la pluralité des regards. Aux yeux des critiques, les classements reposaient sur une vision unidimensionnelle : « *les chercheurs français étant désormais priés de publier en anglais, préférablement dans les revues*

². « Compte rendu de la réunion organisée par l'AERES le 18 juin 2008 », *Bulletin de la société des anglicistes de l'enseignement supérieur*, n° 85, septembre 2008.

³. Certains groupes d'experts de l'AERES ont par exemple pris appui sur les listes préliminaires de l'European Reference Index for the Humanities, rendues publiques entre 2007 et 2008 sur le site de l'*European Science Foundation*.

*américaines*⁴ ». Les classements étaient donc perçus comme un appauvrissement et un déni des recherches originales, en dévalorisant « *les revues francophones (...) et les postures intellectuelles singulières qu'elles pouvaient défendre* ».

La défense de la production scientifique en « langue locale » a émergé également comme problème mobilisateur dans d'autres contextes. En combinant un critère intrinsèque d'internationalité et un quota de 20 %, l'UHR n'a laissé quasiment aucune place dans sa meilleure catégorie pour des revues en norvégien, ce qui a entraîné des débats parlementaires et une pétition de 223 chercheurs en SHS pour la défense de leur langue de travail et d'expression, posant directement la question de l'avenir du norvégien comme langue académique (Brock-Utne, 2007). Et si les revues australiennes publient en anglais, elles n'en sont pas moins menacées par l'hégémonie des revues britanniques et américaines (Gläser, 2004), très présentes dans les catégories les plus valorisées du classement de l'ARC. Au-delà de la langue d'expression, la question de l'ajustement par rapport à un standard scientifique purgé de considérations locales ou nationales est clairement en jeu.

Tensions dans un monde de classements

Élaborés sur des critères issus d'histoires institutionnelles particulières, les classements évoqués ici, de même que leurs équivalents dans d'autres pays, portent des valeurs communes : l'international, la qualité, l'excellence. En affichant ces valeurs orientées vers la promotion des productions en SHS, ils ne constituent pas uniquement des alternatives aux indices bibliométriques. Leur prolifération même soulève une question majeure à propos du paysage de l'évaluation : va-t-on vers un monde unifié, recréant, sur une base différente, le monopole du facteur d'impact ayant existé en sciences biomédicales ? Car, au final, s'il s'agit de dépasser ou de combler les lacunes du Web of Science, celui-ci sert quasi systématiquement de socle commun à tous les classements : les revues présentes dans cet index sont le plus souvent les mieux classées. Cette configuration particulière fait exister simultanément deux espaces (Hicks & Wang, 2011). Le premier, transnational et commun, le second, national et particulier à chaque pays et liste de revues.

Les tensions entre excellence internationale et pertinence nationale sont particulièrement visibles pour le droit. Les chercheurs de cette discipline publient dans des lieux qui n'ont pas pour référence l'international — à l'exception du droit comparé ou du droit international. Aussi, lorsqu'on applique à leurs revues les mêmes critères que pour les autres disciplines, les différents objectifs ne sont pas tenables simultanément. Dans le cas norvégien, valoriser des revues « leaders » revient à renoncer au critère de diversité de l'origine des auteurs puisque 99 % d'entre eux sont américains⁵. Dans le cas de l'ARC, les problèmes concrets auxquels peuvent répondre les juristes australiens et qui fondent leur utilité sociale ne peuvent pas figurer dans les articles publiés dans des revues anglaises ou américaines (Svantesson, 2009). En favorisant ces dernières, les classements de l'ARC perdraient de vue leur mission première.

⁴. Berry M., Chanlat J.-F., Pesqueux Y., « Pétition pour changer le classement des revues en gestion établi par la commission 37 du CNRS », 29.11.2003.

⁵. uhr.no/documents/

Rapport_fra_UHR_prosjektet_4_11_engCJS_endelig_versjon_av_hele_oversettelsen.pdf.

En guise de recommandations

- Étendre la comparaison aux effets indésirables sur les langues

Loin d'être une opération isolée et totalement indépendante, chaque production d'un nouveau classement de revues s'inscrit dans un monde déjà peuplé par d'autres, où les promoteurs peuvent faire leur marché avant d'élaborer le leur : les Norvégiens ont observé ce qu'avaient mis en place les Australiens (Sivertsen, 2009) ; des chercheurs danois et suédois (Sandström & Sandström, 2009) ont examiné la reprise, pour leur pays, du modèle norvégien ; l'AERES s'est inspirée du modèle de l'ERIH... Si ce benchmarking s'accompagne d'analyses des effets induits par les classements de revues (Espeland & Sauder, 2007), la question des langues y demeure sous-représentée.

- Inclure un processus de révision

La plupart des classements de revues sont conçus comme des dispositifs en constante révision. Ces révisions impliquent des participations variables des instances du monde scientifique (chercheurs, universités, sociétés savantes, revues), et ont entraîné des modifications parfois substantielles (par exemple l'abandon de la hiérarchie interne [A, B, C] par l'AERES en 2008 au profit d'une simple liste et par l'ARC en 2011 au profit d'une liste ordonnée par fréquence de publication des divers supports). Les opérations de révision se sont accompagnées de transformations de l'outil d'évaluation lui-même qui peuvent ainsi laisser ouverte la question des biais linguistiques.

- Développer d'autres mesures ajustées ?

De manière plus générale, la mesure de l'impact sociétal des productions en SHS est discutée, sachant là encore que les mesures classiquement appliquées pour d'autres disciplines — typiquement les brevets — ne sont généralement pas pertinentes. Si les acteurs publics se moquent du lieu de publication et s'intéressent directement au contenu des articles, dont le caractère local et adapté serait alors recherché (Alexander, Lecoutre & Scherer, 2007), d'autres mesures doivent être développées. Une telle vision favoriserait donc la production de classifications locales (thèmes privilégiés, impact sur les politiques publiques), que ce soit à des fins de soutien financier aux revues ou à l'allocation de moyens.

Références

Alexander, J. K., Scherer, R. F., & Lecoutre, M. (2007). A Global Comparison of Business Journal Ranking Systems, *Journal of Education for Business*, vol. 82 (6), p. 321-328.

Brock-Utne, B. (2007). Language of Instruction and Research in Higher Education in Europe: Highlights from the Current Debate in Norway and Sweden, *International Review of Education*, vol. 53 (4), p. 367-388.

Debackere, K., & Glänzel, W., (2004). Using a Bibliometric Approach to Support Research Policy Making: The Case of The Flemish BOF-key, *Scientometrics*, vol. 59 (2), p. 253-276.

Espeland, W. N., & Sauder, M. (2007). Rankings and Reactivity : How Public Measures Recreate Social Worlds, *American Journal of Sociology*, vol. 113 (1), p. 1-40.

Giles, M.W. & Wright, G.C. (1975). Political Scientists' Evaluations of Sixty-Three Journals, *Political Science*, vol. 8 (3), p. 254-256.

- Gläser, J. (2004). Why are the Most Influential Books in Australian Sociology not Necessarily the Most Highly Cited Ones?, *Journal of Sociology*, vol. 40 (3), p. 261-282.
- Glenn, N.D. (1971). American Sociologists' Evaluation of Sixty-Three Journals, *American Sociologist*, vol. 6 (4), p. 298-303.
- Hawkins, R. G., Ritter, L. S., & Walter, I. (1973). What Economists Think of Their Journals, *The Journal of Political Economy*, vol. 81 (4), p. 1017-1032.
- Hicks, D. (1999). The Difficulty of Achieving Full Coverage of International Social Science Literature and the Bibliometric Consequences, *Scientometrics*, vol. 44 (2), p. 193-215.
- Hicks, D., & Wang, J. (2011). Coverage and Overlap of the New Social Sciences and Humanities Journal Lists, *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 62 (2), p. 284-294
- Katz, J. S. (1999). *Bibliometric Indicators and the Social Sciences*, Brighton, E. Sussex.
- Koulack, D. & Kesselman, H.J. (1975). Ratings of Psychology Journals by Members of the American Psychological Association, *American Psychologist*, vol. 30 (11), p. 1049-1053.
- Moore, W. J. (1972). The Relative Quality of Economics Journals: A Suggested Rating System, *Western Economic Journal*, vol. 10 (2), p. 156-169.
- Pons-Novell, J., & Tirado-Fabregat, D. (2010). Is There Life Beyond the ISI Journal Lists? The International Impact of Spanish, Italian, French and German Economics Journals, *Applied Economics*, vol. 42 (6), p. 689-699.
- Pontille, D., & Torny, D. (2010a). Revues qui comptent, revues qu'on compte : produire des classements en économie et gestion, *Revue de La Régulation*, n° 8, [<http://regulation.revues.org/index8881.html>].
- Pontille, D., & Torny, D. (2010b). The Controversial Policies of Journal Ratings: Evaluating Social Sciences and Humanities, *Research Evaluation*, vol. 19 (5), p. 347-360.
- Pontille, D., & Torny, D. (2012). Rendre publique l'évaluation des SHS : les controverses sur les listes de revues de l'AERES, *Quaderni*, n° 77, p. 11-24.
- Sandström, U. & Sandström, E. (2009). The Field Factor: Towards a Metric for Academic Institutions, *Research Evaluation*, vol. 18 (3), p. 243-250.
- Sivertsen, G. (2009). A Performance Indicator Based on Complete Data for the Scientific Publication Output at Research Institutions, *International Society for Scientometrics and Informetrics Newsletter*, vol. 6 (1), p. 22-28.
- Svantesson, D. J. B. (2009). International Ranking of Law Journals : Can It Be Done and at What Cost?, *Legal Studies*, vol. 29 (4), p. 678-691.